Big Browser

Le Monde.fr surveille le Web pour vous

← MISE EN BIÈRE – Une dernière fête avant l'enterrement

PARIS GAGNANT – De l'argent caché dans les rues de Paris ? →

13 juin 2014

NAGE LIBRE – Une piscine clandestine au 5e étage d'un immeuble

Les habitants des quartiers difficiles se plaignent souvent de ne pas avoir d'équipements adéquats. Pas de gymnase, pas de piscine, peu d'espaces verts... Alors certains prennent les choses en main.

C'est le cas à Laxou, dans la banlieue de Nancy où, au cinquième étage d'un immeuble de la cité des Provinces, une piscine clandestine s'était installée depuis plusieurs jours. Le quartier, classé en zone de sécurité prioritaire (ZSP), est confronté à de gros problèmes de trafics de stupéfiants.

L'information a été révélée par *L'Est républicain*, qui décrit la piscine comme *"une structure gonflable avec fond bleu, imitation carrelage du plus bel effet"*. D'une capacité de 6 000 litres, elle était posée sur une bâche dans un appartement abandonné dont la porte avait été forcée.

Ouverte à toute heure, accueillant les nageurs pour un moment de délassement, elle a finalement été découverte par les pompiers, alertés par le locataire du dessous qui s'inquiétait de voir de l'eau s'infiltrer dans son plafond. Une fuite dans la structure gonflable a donc eu raison de l'éphémère expérience.

Le coup de la piscine de quartier improvisée n'est pas nouveau. Dans quartier des Garennes, à Mantes-la-Jolie, il avait déjà été expérimenté.

> *On t'a dis y'a nouvelle piscine au quartier elle est grave bien #OnTaMentiCommeLesMayas pic.twitter.com/sqN1ouUCL6*
>
> *— Neymar Mon Gars (@YnaxHallnayous) 22 Mars 2014*

L'été dernier aussi dans le Val-de-Marne on s'est installé comme il faut.

> *Notre Piscine Municipale mdrr #T4CityGang @FredoPht @DablaPht @Sofio94Pht pic.twitter.com/4iZf3I5Eso*
>
> *— Attitude De Rockstar (@LeftyPht) 26 Juillet 2013*

Toujours selon *L'Est républicain*, *"il se murmure qu'une deuxième piscine aurait déjà trouvé un appartement et des petits baigneurs"*.

Signaler ce contenu comme inapproprié

Cette entrée a été publiée dans Actualité. Vous pouvez la mettre en favoris avec ce permalien. |

← MISE EN BIÈRE – Une dernière fête avant l'enterrement

PARIS GAGNANT – De l'argent caché dans les rues de Paris ? →

41 commentaires à *NAGE LIBRE – Une piscine clandestine au 5e étage d'un immeuble*

A propos

Le meilleur d'Internet vous est raconté sur **Big Browser**, un blog tenu par les journalistes du Monde.fr. A suivre également sur les réseaux sociaux :

Les tweets de @big_browser

Rechercher

Articles récents

- CARTON ROUGE – Les arbitres, héros malheureux du Mondial
- STREET ART – Banksy entretient le flou autour de la promo de son film
- VOLTE FACE – Un candidat américain change son nom pour faire plus latino
- PARIS GAGNANT – De l'argent caché dans les rues de Paris ?
- NAGE LIBRE – Une piscine clandestine au 5e étage d'un immeuble

Commentaires récents

- L P dans VOLTE FACE – Un candidat américain change son nom pour faire plus latino
- Chouette d'Or dans PARIS GAGNANT – De l'argent caché dans les rues de Paris ?
- midea klima servisi dans WANTED – Cherche algorithme désespérément
- AR dans VOLTE FACE – Un candidat américain change son nom pour faire plus latino
- robert dans ACTION VERTE – Un entonnoir géant pour nettoyer les océans

Mots-clés

Afghanistan Amériques Apple Australie Ben Laden Berlusconi boston Chine cinéma Corée du Nord drogue espace Espagne Etats-Unis Facebook google guerre Iran israël Italie Japon Justice médias NSA Obama Pakistan Paris photographie police Reddit. religion rhinocéros Royaume-Uni réseaux sociaux Sarkozy sexe sport Star Wars Steve Jobs Syrie Twitter Télévision ukraine Web/Tech zombies

Archives

- juin 2014
- mai 2014
- avril 2014
- mars 2014
- février 2014
- janvier 2014
- décembre 2013
- novembre 2013

évidemment tout le monde ne peut pas s'offrir les tarifs du nouveau « resort » Molitor (ancienne piscine municipale à la déco classée) , propriété de la chaine Accor désormais.

Rédigé par : *vu de sirius* | le 13 juin 2014 à 14:40 | Répondre Signaler un abus |

> Classée et pourtant entièrement détruite, à l'exception du portail.
>
> Rédigé par : *toto* | le 13 juin 2014 à 18:45 | Répondre Signaler un abus |

> Moi non plus je ne peux pas m'offrir Molitor mais je n'installe pas une piscine dans ma résidence bloquant une place pour les handicapés et causant les nuisances que l'on peut imaginer.
> Qui paye toute cette eau ?
>
> Rédigé par : *Dur* | le 14 juin 2014 à 15:04 | Répondre Signaler un abus |

Six tonnes supplémentaires dans un immeuble probablement construit au rabais, le risque le plus grand, ce n'est pas la fuite d'eau mais carrément l'effondrement.

Rédigé par : *Boum* | le 13 juin 2014 à 14:52 | Répondre Signaler un abus |

Les banlieues sont devenues le nid de toutes les dérives. Ce n'est pas faute d'avoir essayer d'inviter ces populations réclacitrantes à intégrer les espaces plus agréables qui pululent dans les villes. Tant d'inconscience est à désespérer. Et que font les associations payées à prix d'or par le contribuable pour réguler ces débordements? Les éducateurs sont-ils suffisamment impliqués dans l'avenir de ces territoires ou participent-ils joyeusement à ces baignades dangeureuses? Une enquête et des sanctions seraient les bienvenues.

Rédigé par : *Bon père de famille* | le 13 juin 2014 à 15:02 | Répondre Signaler un abus |

> Ce serait pas plutôt nid à bactéries qui pullulent !
>
> Rédigé par : *antimicrobes* | le 13 juin 2014 à 19:09 | Répondre Signaler un abus |

> > Piscines clandestines = nids à bactéries qui pullulent. C'est beurk, non ? Même sur un parking, c'est d'abord un problème de santé publique.
> >
> > Rédigé par : *antimicrobes* | le 13 juin 2014 à 21:18 | Répondre Signaler un abus |

> > Franchement c'est vrai quoi, « bon père de famille », tous ces bons à rien à qui l'on offre la possibilité de travailler, de se déplacer facilement, d'avoir des enseignants disponibles (et bien payés), des loisirs bons marchés à coté de chez eux, des logements confortables qui n'ont même jamais eu l'idée qu'ils habitaient des ghettos, et qui ne lèvent pas le petit doigt pour tous ces cadeaux qu'on leur met sous le nez, c'est en effet à désespérer de la république qui est bien trop bonne avec ces gens là, ces « récalcitrants »… le contribuable ne cessant en effet d'abonder pour leur confort… Un scandale d'état incomparable aux diverses incuries et abandons des politiques sociales et du droit du travail!
> >
> > Rédigé par : *Adret* | le 14 juin 2014 à 11:56 | Répondre Signaler un abus |

A l'eau ! non mais, á l'eau quoi !

Rédigé par : *Krominet* | le 13 juin 2014 à 15:09 | Répondre Signaler un abus |

Catégorique sur la piscine dans un appartement puisqu'il s'agit là de sécurité de

- octobre 2013
- septembre 2013
- août 2013
- juillet 2013
- juin 2013
- mai 2013
- avril 2013
- mars 2013
- février 2013
- janvier 2013
- décembre 2012
- novembre 2012
- octobre 2012
- septembre 2012
- août 2012
- juillet 2012
- juin 2012
- mai 2012
- avril 2012
- mars 2012
- février 2012
- janvier 2012
- décembre 2011
- novembre 2011
- octobre 2011
- septembre 2011
- août 2011
- juillet 2011
- juin 2011
- mai 2011
- avril 2011
- mars 2011
- février 2011
- janvier 2011
- décembre 2010
- novembre 2010
- octobre 2010
- septembre 2010
- août 2010
- juillet 2010
- juin 2010

Les blogs invités du Monde.fr

- La Turquie tente de négocier la libération de ses dizaines d'otages
  AU FIL DU BOSPHORE
- Knysna est déja (presque) oublié, par Martin Vidberg
  MAINS VOLONTAIRES
- Faut-il en finir avec le Baccalauréat ?
  L'ÉDUCATION DÉCHIFFRÉE
- Quelle cartographie des risques ?
  DES RISQUES ET DES HOMMES

Tous les blogs

Rejoignez-nous sur Facebook

Big Browser

Devenez fan de Big Browser sur Facebook.

l'immeuble avant tout mais sur un parking…
Franchement, parler de « nid de toutes les dérives » ou « d'un témoignage du délabrement de notre pays ».hum hum. Faut pas pousser mémé les amis…

Rédigé par : *Mouaif* | le 13 juin 2014 à 15:44 | Répondre Signaler un abus |

2153
Une société américaine propose le premier caisson « Dream Swim » à anti-gravitation.
A peine plus grand qu'une baignoire, il permet de nager aussi librement que dans un bassin olympique.

http://dernierssiecles.blogspot.fr/2013/09/2153.html

Rédigé par : *D.T.* | le 13 juin 2014 à 15:57 | Répondre Signaler un abus |

Une piscine de 6000 litres ? Ca fait 3x2m avec 1m de profondeur…

Rédigé par : *Fourvin* | le 13 juin 2014 à 16:59 | Répondre Signaler un abus |

…et un metre cube d'eau fait environ 1000 litres.

Rédigé par : *thibal* | le 13 juin 2014 à 18:03 | Répondre Signaler un abus |

@thibal Bien sûr que non ! Ça dépend de la pression et des quantités molaires de toute façon, mais « environ 1000 litres », non surement pas !

Rédigé par : *berg* | le 13 juin 2014 à 18:22 | Répondre Signaler un abus |

http://www.unitjuggler.com/convertir-volume-de-l-en-m3.html

Rédigé par : *Tchaf* | le 13 juin 2014 à 19:07 | Répondre Signaler un abus |

http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A8tre_cube

Rédigé par : *Thibault* | le 13 juin 2014 à 19:09 | |

Bien sûr que si ! Le mètre cube et le litre sont 2 unités de volume ! Et cela va vous surprendre, mais 1000 litres fait EXACTEMENT 1 mètre cube. Après, c'est la masse qui varie : 1000 litres d'eau pure pèse 1000 kg (masse volumique de l'eau 1000 kg/m3), mais l'eau du robinet n'est jamais pure…

Rédigé par : *Lacombe* | le 13 juin 2014 à 19:09 | Répondre Signaler un abus |

Exactement, c'est bien ce que je dis. C'est pareil que pour les hectares en km2, le plus simple est de s'imaginer une sphère d'1m3. Son rayon sera de 0,62m ou 6,2dm en unité internationale. Ou bien, si l'on pense à un ballon de foot d'une contenance d'environ un litre pour un rayon d'environ 100cm, on peut facilement convertir en litre (cf. calcul : https://www.google.fr/search?q=62^3*3.14*4%2F3), ce qui nous donne une piscine de 60 m3, ou 3600 ballons de foot, mais certainement pas « environ 1000 litres ».
Sauf bien entendu si vous ne considérez pas de l'eau 100% pure.

Rédigé par : *berg* | le 13 juin 2014 à 19:24 | |

Je voudrais pas fair le moralisateur mais vous êtes de s guignols les gars :

1000 litres = 1000 dm3 = 1 m3
donc 6000 litres = 6 m3 ça fait une piscine de 6m*2m*0.5m ou 6m*1m*1m ce qui correspond à une pièces genre salon.

> Il est où le problème ?
>
> Arrêtez de dire n'importe quoi. Pitié.

Rédigé par : *ModeOn* | le 14 juin 2014 à 13:09 | |

oups, ça s'applique au « bon père de famille » biensûr

Rédigé par : *Aurélius* | le 13 juin 2014 à 18:00 | Répondre Signaler un abus |

Je suis pour l'installation des piscines partout où c'est nécessaire. Au moins, ça rafraîchit les gosses que vous ne voulez pas voir.
Puis, qu'on les intègre au PIB. C'est bien la logique du libéralisme n'est-ce pas ?
Mafia, drogue, prostitution à dignité et éminences égales : cela s'appelle l'UE.
Et j'entends encore braire à propos des « valeurs des pères fondateurs », patin coufin…

Rédigé par : *pourç_c* | le 13 juin 2014 à 18:20 | Répondre Signaler un abus |

> @pourç_c
>
> C'est amusant, vous vous plaigniez dans la première ligne qu'on ne veuille pas voir les gosses défavorisés, et dans la seconde qu'on regarde ce que vous préféreriez ne pas voir.
>
> Il faut choisir.

Rédigé par : *Hors Service* | le 14 juin 2014 à 16:32 | Répondre Signaler un abus |

La question que je me pose c'est pourquoi? C'est vrai ca, oser installer une piscine de 6000 litres dans un quartier qui doit en compter au moins 10 contenant au minimum 10.000.000 de litres chacune.
C'est honteux. J'espère qu'on va bien vite envoyer les criminels qui ont fait ca en prison (et ils ont de la chance: ca aurait mérité le bagne a une époque).
Ou alors, faudrait-il envisager qu'en période de canicule certains se débrouillent pour permettre a des enfants de se baigner comme ils peuvent et où ils peuvent?
Porfitez bien de votre clim.

Rédigé par : *j.c* | le 13 juin 2014 à 18:40 | Répondre Signaler un abus |

Et qui c'est qui fait trempette pour se rafraîchir ?
Les mecs, bien sûr, qui se baladent déjà en marcel dans les rues. Mais leurs femmes, qu'ils obligent à sortir couvertes de noir de la tête aux pieds et jusqu'au bout des doigts, sous le soleil de plomb du mois d'août, vous ne risquez pas de les voir dans la piscine gonflable au pied de l'immeuble !

Personne ne trouve ça drôle ?

Rédigé par : *Dominique* | le 13 juin 2014 à 18:44 | Répondre Signaler un abus |

> Ca ne me fait pas rire non plus. Ca m'a toujours fait rire par contre les gens qui te balancent des théories comme ça (basées sur les JT de TF1, et les reportages dans La Croix), ils sont absolument sûr de leur propos !
> Faudrait juste arrêter les clichés ! Associer piscine dans une banlieue / baigneurs de confession musulmane / Femmes voilées de force… C'est un raccourci un peu facile ! Mais bon, les électeurs du FN sont partout désormais…

Rédigé par : *Lacombe* | le 13 juin 2014 à 19:17 | Répondre Signaler un abus |

> Certes Lacombe je suis d'accord avec les raccourcis que vous dénoncez, en revanche les filles ne pouvant plus se promener en jupe

dans ce type de quartier où est installé cette piscine, ne vont surement pas debarquer en maillot de bain et se glisser tranquillement dans l'eau au milieux de ce type de mâles.

Rédigé par : *Céline* | le 14 juin 2014 à 14:26 | Répondre Signaler un abus |

Cliché vous-même !
Vous ne savez pas pour qui je vote, où j'habite, ou je travaille, qui je connais…

Rédigé par : *Dominique* | le 14 juin 2014 à 15:12 | Répondre Signaler un abus |

Il y a vraiment des gens qui sont contre les piscines ?

A l'étage d'un immeuble c'est pas intelligent, mais sur le parking d'une copro je vois pas le problème.

Rédigé par : *Anon* | le 13 juin 2014 à 18:49 | Répondre Signaler un abus |

+ 10000 !!! Yeah !!! Pourquoi pas chez « La Marine » ? Hein ? Ce serait tout à fait raccord avec le côté « populo » du personnage ! Ou alors chez Balkany … enfin là faut pas espérer filmer ses évolutions aquatiques, le proprio confisque les cassettes même sur les caméras numériques (ouarf-ouarf) comprenne qui pourra.

Rédigé par : *Ravachol* | le 13 juin 2014 à 19:08 | Répondre Signaler un abus |

moi non plus, si tu l'installes sur TON emplacement

Rédigé par : *expatrié* | le 13 juin 2014 à 19:59 | Répondre Signaler un abus |

« Le coup de la piscine de quartier improvisée n'est pas nouveau. »
Oui sans doute ! Néanmoins nous nous efforcerons de faire une légère différence entre 6 tonnes d'eau au 5e étage (comme le dit Boum) et 6 tonnes sur un parking !

@ D.T. : Les caissons « Dream Swim » ont été interdit en 2154, souvenez-vous, suite à la téléportation intempestive de nageurs complètement innocents.

Rédigé par : *JFr* | le 13 juin 2014 à 18:57 | Répondre Signaler un abus |

Et puis au vu des photos, ce ne sont pas des piscines mixtes…
On reparle un peu de l'occupation de l'espace public par des hommes et garçons seulement dans nos bonnes villes, ou on continue?

Rédigé par : *Mss Ronchonchon* | le 13 juin 2014 à 19:17 | Répondre Signaler un abus |

ta page est malveillante

Rédigé par : *bi* | le 14 juin 2014 à 14:12 | Répondre Signaler un abus |

Expliquez-nous en quoi elle est malveillante et surtout expliquez nous ce qu'est la bienveillance, nous avons besoin de gens comme vous pour nous éclairer …

Rédigé par : *Céline* | le 14 juin 2014 à 14:56 | Répondre Signaler un abus |

C'est pourtant simple, Céline la simplette d'esprit : il suffit de cliquer sur le lien Miss Ronchonchon en rouge pour voir apparaître, sur l'écran de votre ordinateur, la phrase « Cette page est malveillante » et l'avertissement habituel comme quoi cette page héberge des virus infomartiques.

Ce n'est pas une opinion, comme vous le sous-entendez, mais un

fait.

Rédigé par : *Simplette* | le 15 juin 2014 à 09:48 | Répondre Signaler un abus |

Une piscine installée sur un parking, pourquoi pas après tout, les habitants font preuve d'une pacifique initiative pour leur bien-être. Dans un appartement, en revanche, ou s'ils font payer, c'est autre chose.

Les urbanistes en herbe des conseilles municipaux oublient souvent l'aménagement essentiel qui, à moindre coût, calmerait un peu l'ambiance des banlieues.

Rédigé par : *Specht* | le 13 juin 2014 à 19:53 | Répondre Signaler un abus |

Visiblement lire Le Monde nuit grandement à la perception de la réalité (ce n'est pas une découverte).

« les habitants font preuve d'une pacifique initiative pour leur bien-être »
Pacifique en quoi ? Qu'est ce que vous en savez ?
Vous savez très bien que ça va être squatté par des bandes H24. Y aura aucun fille, aucune personne âgé, communautaire…

D'autres part, je vois pas le rapport avec les conseillers municipaux.
De plus, ça va pas calmer l'ambiance en banlieue, au contraire. Je plains les gens qui vivent autour et qui vont subir les bains de minuit tout les soirs.

Franchement, en deux paragraphes, j'ai aussitôt compri que vous ne viviez pas en banlieue. Arrêtez de raconter n'importe quoi.

Rédigé par : *__Toto* | le 13 juin 2014 à 20:00 | Répondre Signaler un abus |

Les femmes sont interdites de piscine car il est très dangereux de se baigner voilée. Le machisme importé de l'islam préserve la santé de ces pieuses personnes.
Une piscine de ce genre, soupe bactérienne, peut avoir un effet salutaire sur la tranquillité à long terme dans ces quartiers.

Rédigé par : *Specht* | le 13 juin 2014 à 22:00 | Répondre Signaler un abus |

« Les habitants des quartiers difficiles (vous parlez de la campagne là j'espère ?) se plaignent souvent (tout le temps plutôt, comme les enfants gâtés) de ne pas avoir d'équipements adéquats. Pas de gymnase (vous êtes vous renseignez ?), pas de piscine (vous êtes vous renseignez ?), peu d'espaces verts (vous êtes vous renseignez ?)… Alors certains prennent les choses en main. »

Si le mec anonyme qui écrit les articles pouvait se renseigner trente secondes. Je vis en Seine Saint Denis, j'ai deux grandes piscines dans ma ville sans compter celles dans les villes à côté. Par contre, on y va pas, c'est blindé de relou. Comme ceux sur les photos de l'article.

En plus dans son tweet, le mec dit bien « y'a nouvelle piscine », il dit pas « On a enfin une piscine ». Il y a une « nouvelle » donc, il y en avait avant.

Bref. Le Monde. Embrassez Hollande pour moi.

Rédigé par : *__Toto* | le 13 juin 2014 à 19:55 | Répondre Signaler un abus |

« Ouverte à toute heure, accueillant les nageurs pour un moment de délassement » et les nageuses pas de délassement ?
Quelle légerté dans ce type d'article ….
Allez vivre ne serait-ce qu'un mois dans le 93 et ensuite seulement ensuite, je lirai vos articles avec respect.
Vous êtes où quand vous écrivez ? dans le Marais ?
Quelle ignorance concernant les banlieues rouges qui souffrent et je ne parle pas de ceux qui barbotent sur la photo.

Rédigé par : *Céline* | le 14 juin 2014 à 14:47 | Répondre Signaler un abus |

Il y a neuf Piscines dans l'agglomération de Nancy….http://www.grand-nancy.org/sports-culture-loisirs/piscines/
Que conclure?
D'autre part, dans ma ville il y a trois piscines dont une placée en banlieue difficile. C'est la seule avec des videurs comme en boite…et je n'y vais jamais. Pour la seule tentative dans cette piscine je me suis retrouvé avec des cabines de change crades, dégradées par la clientèle avec des mottes de terre au sol. Les deux autres bien que plus anciennes sont propres, sans videurs et en bon état.
Que conclure?

Rédigé par : *PPaul* | le 14 juin 2014 à 06:25 | Répondre Signaler un abus |

Laisser un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Nom *

Adresse de contact *

Site web

Commentaire

Laisser un commentaire

Créez votre blog
Ce blog est édité grâce au concours de WordPress
RSS des notes | RSS des commentaires
blog.Le Monde.fr
Envoyez à un ami